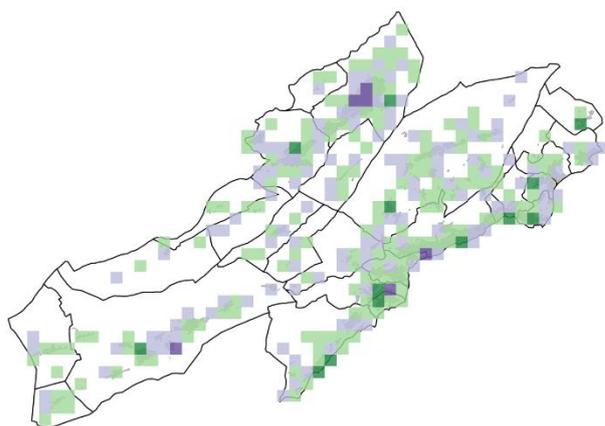


ÉTAT DE NEUCHÂTEL

Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2022



Juillet 2023

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS.....	4
3. LA POPULATION PAR COMMUNE À LA FIN 2022	7
4. LA POPULATION SUISSE ET ÉTRANGÈRE.....	10
4.1. La population étrangère selon le permis de résidence	12
4.2. La population étrangère selon la nationalité	16
5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL.....	19
6. L'ÂGE	23

1. INTRODUCTION

Nouvelle procédure de recensement dès l'année 2010

Jusqu'en 2009, le recensement cantonal de la population s'est basé sur une extraction de données des Registres des habitants que les communes fournissaient au Service de statistique. Depuis le 31 décembre 2010, la procédure de recensement de la population a changé. Les résultats sont dorénavant issus d'une extraction de la base de données personnes du canton de Neuchâtel (BDP) qui intègre également tous les habitants du canton.

Le recensement fédéral de la population (RFP), compétence de l'Office fédéral de la statistique (OFS), est réalisé sur la base de cette même extraction.

Le nombre d'informations contenues dans cette extraction est plus élevé que les données obtenues auparavant sur papier de la part des communes. Cette nouvelle richesse d'informations a donc été exploitée et fait l'objet de ce rapport.

Sans indication spécifique, la date de référence de ces résultats est le 31 décembre 2022.

Traitement de la population résidente permanente au 31 décembre 2022

Les résultats présentés ci-dessous concernent la population résidente permanente, selon la définition suivante :

Population résidente permanente : Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins en domicile principal. La population résidente permanente comprend :

- Toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse
- Les personnes de nationalité étrangère y séjournant à l'année, à savoir
 1. Tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C)
 2. Tous les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B)
 3. Les diplomates et fonctionnaires internationaux ainsi que les membres de leurs familles (livret Ci)
 4. Les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus (livret F et L) en Suisse depuis au moins 12 mois
 5. Les requérants d'asile (livret N) en Suisse depuis au moins 12 mois
 6. Les titulaires d'un permis pour personne à protéger (livret S) en Suisse depuis au moins 12 mois

Un document présentant le canton de Neuchâtel en comparaison aux autres cantons sera publié au mois de septembre prochain. En effet, l'OFS ne publie les données cantonales qu'à la fin août.

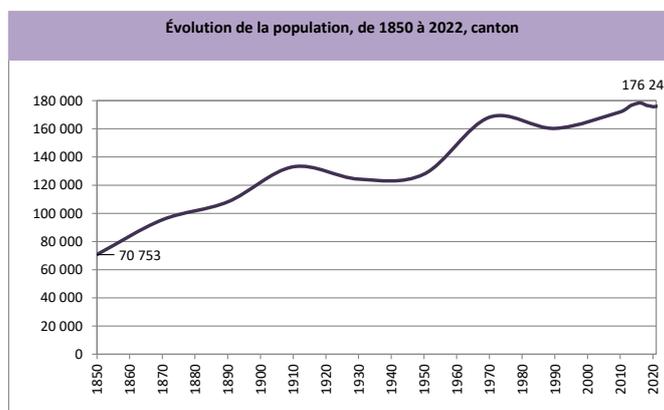
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS

Selon des sources historiques relatives à un dénombrement général des hommes à des fins militaires en 1712, la population habitant le canton de Neuchâtel atteignait les 25 à 28 000 habitants.

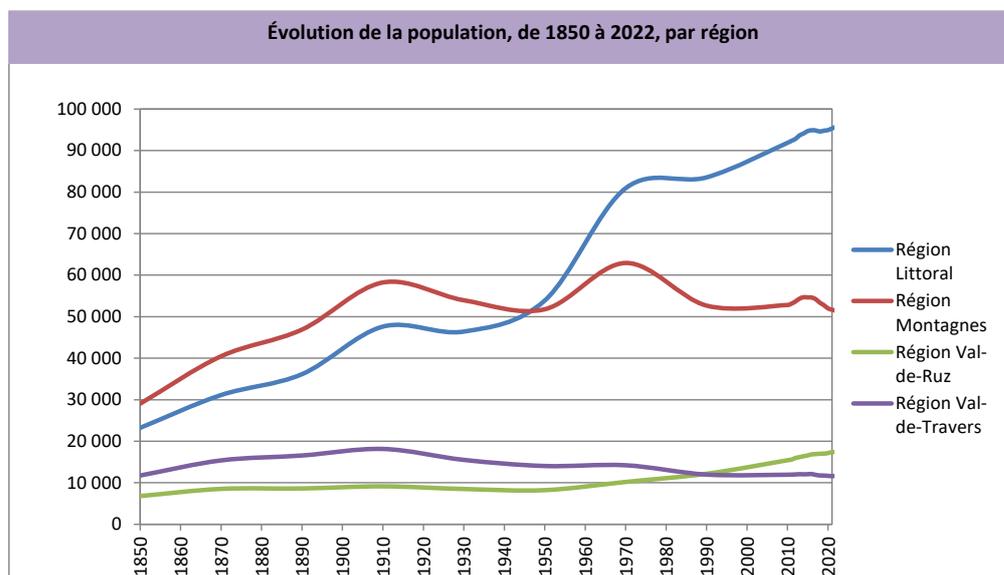
Le 1^{er} recensement fédéral de la population date de l'année 1850 et fournit des données plus fiables que les estimations antérieures. Dans le canton de Neuchâtel, 70 753 personnes sont recensées, dont 12 638 pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, 8514 au Locle, 7901 à Neuchâtel et 1770 à Fleurier. Une forte expansion démographique a donc eu lieu et principalement lors de la 2^{ème} partie du XVIII^{ème} siècle. Elle est le résultat de divers facteurs tels que les progrès de la médecine et de l'hygiène, un taux de mortalité infantile moins élevé, une espérance de vie qui s'allonge ainsi que le développement des activités industrielles.

De 1850 à 1910, la population du canton de Neuchâtel a augmenté de manière assez régulière avant de décliner jusqu'en 1930 puis de reprendre sa croissance jusqu'à la fin des années 60. Entre 1970 et 1980, elle a diminué de presque 10 000 habitants, avant de repartir à la hausse. Entre 2016 et 2020, une baisse démographique est observée (-2677 habitants) alors qu'une légère hausse est présente dès 2021.

Le premier recensement fédéral de la population date de 1850



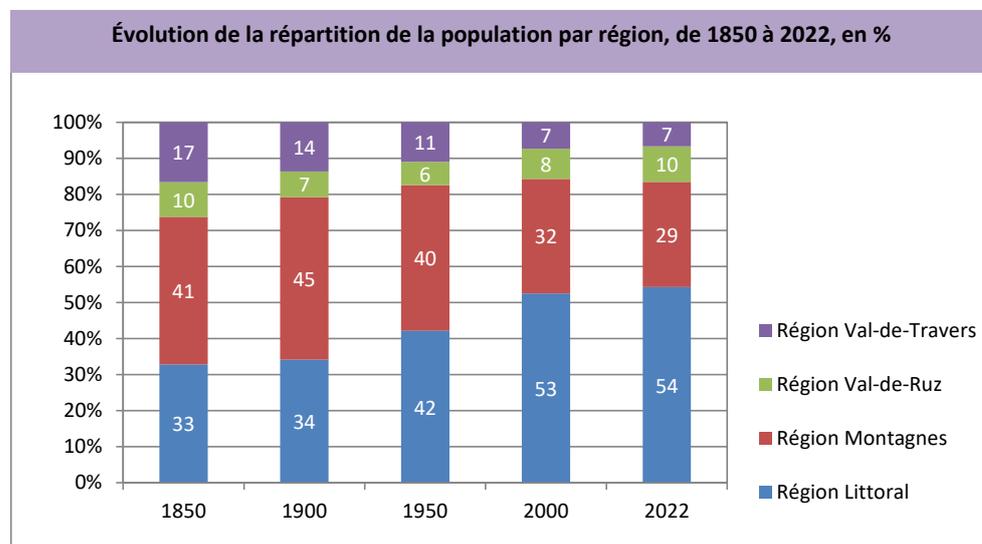
Entre 1850 et 2022, la région ayant gagné le plus d'habitants est celle du Littoral (+72 537) devant celle des Montagnes (+22 422) et celle de Val-de-Ruz (+10 616). En 2022, la région Val-de-Travers affiche un nombre d'habitants légèrement plus bas que celui de 1850 (83 personnes en moins).



En 1850, la région Montagnes abritait presque la moitié (41%) de la population neuchâteloise. Dès les années 50, cette région ainsi que celle du Littoral se partageaient presque le même pourcentage d'habitants (40 et 42%).

Forte augmentation de la population dans la région Littoral dès la deuxième moitié du XX^{ème} siècle

Entre 1950 et 2022, la région Littoral présente la plus forte augmentation de population (+12%) alors que celle des Montagnes affiche la diminution la plus marquée (-11%).



Entre 1970 et 2022, la région ayant montré la plus forte croissance de sa population est celle de Val-de-Ruz, devançant Le Littoral. Les régions des Montagnes et de Val-de-Travers présentent une diminution de leur population.

	1970 à 1980	1980 à 1990	1990 à 2000	2000 à 2010	2010 à 2022
Régions					
Littoral	+ 0.14	+ 3.09	+ 4.64	+ 5.08	+ 4.24
Montagnes	- 12.23	- 4.67	+ 0.47	- 0.19	- 2.59
Val-de-Ruz	+ 6.18	+ 12.45	+ 15.04	+ 10.27	+ 12.83
Val-de-Travers	- 18.07	+ 2.89	+ 1.70	- 1.91	- 2.32
Canton de Neuchâtel	- 5.66	+ 1.01	+ 3.84	+ 3.33	+ 2.46

	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 7 127	
La Grande Béroche	+ 3 459	
La Tène	+ 2 629	
Boudry	+ 2 351	
Milvignes	+ 2 241	
Les Verrières		- 289
Val-de-Travers		- 2 207
Neuchâtel		- 2 879
Le Locle		- 5 157
La Chaux-de-Fonds		- 6 223

De 1970 à 2022, la commune ayant gagné le plus d'habitants est celle de Val-de-Ruz, alors que la Ville de La Chaux-de-Fonds en a le plus perdu (il s'agit du solde net, c'est-à-dire de la différence entre les arrivées et les départs, et de la différence entre les naissances et les décès).

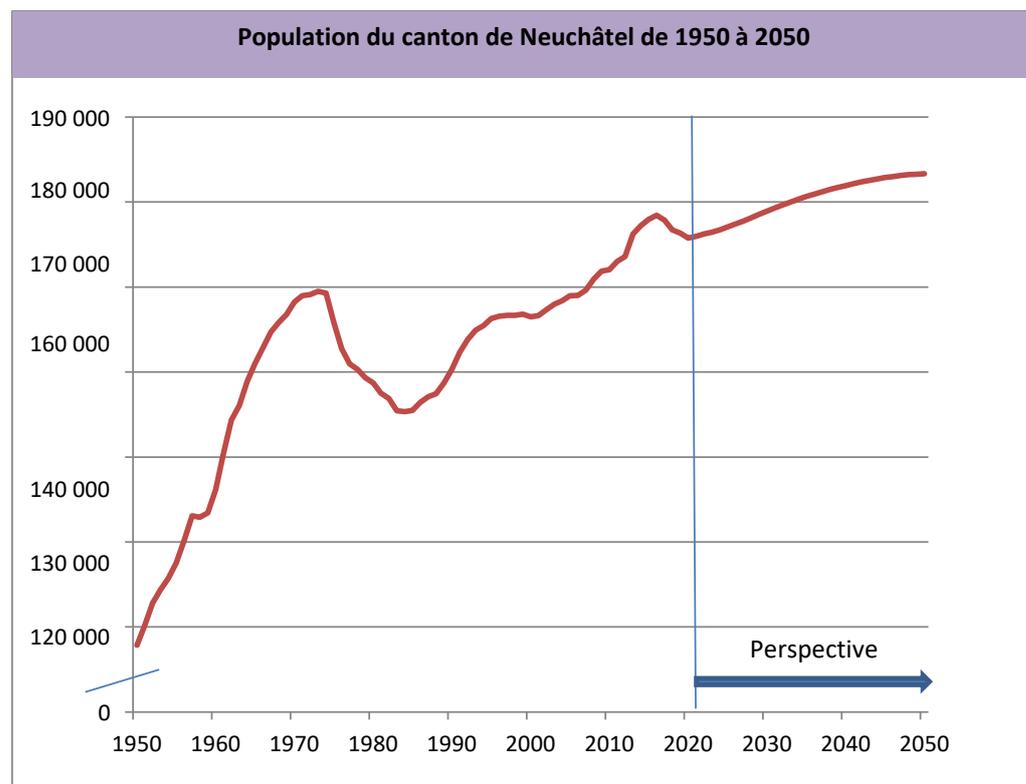
Depuis 2001, la croissance de la population du canton est positive et oscille entre +0.1% et +1%. Depuis 2017, elle présente cependant une évolution annuelle négative (entre -0.6% et -0.2%). La légère hausse démographique entre 2021 et 2022 se monte à +0.2%.

Quelques 183'300 habitants en 2050, selon les perspectives démographiques régionales

Selon les démographes, on s'attend à dénombrer quelques 183 300 habitants dans le canton en 2050. Près du quart d'entre eux aura plus de 65 ans. Quant à l'effectif des moins de 20 ans, il ne représentera plus qu'un cinquième de la population.

Si les tendances actuelles se poursuivent, en termes de soldes migratoire et naturel, on peut s'attendre à ce que la population du canton continue d'augmenter au moins jusqu'en 2050.

L'espérance de vie à la naissance devrait s'accroître et le vieillissement de la population se poursuivre.



Source: OFS, RCP, Statistique Vaud

3. LA POPULATION PAR COMMUNE À FIN 2022

**176 245 habitants
dans le canton :
une augmentation
de 278 personnes**

À fin 2022, le canton de Neuchâtel compte 176 245 habitants. Ceci signifie un gain de 278 personnes, correspondant à une augmentation de 0.16% entre 2021 et 2022. Il s'agit de la 2^{ème} hausse de population après les diminutions de 2017 à 2020.

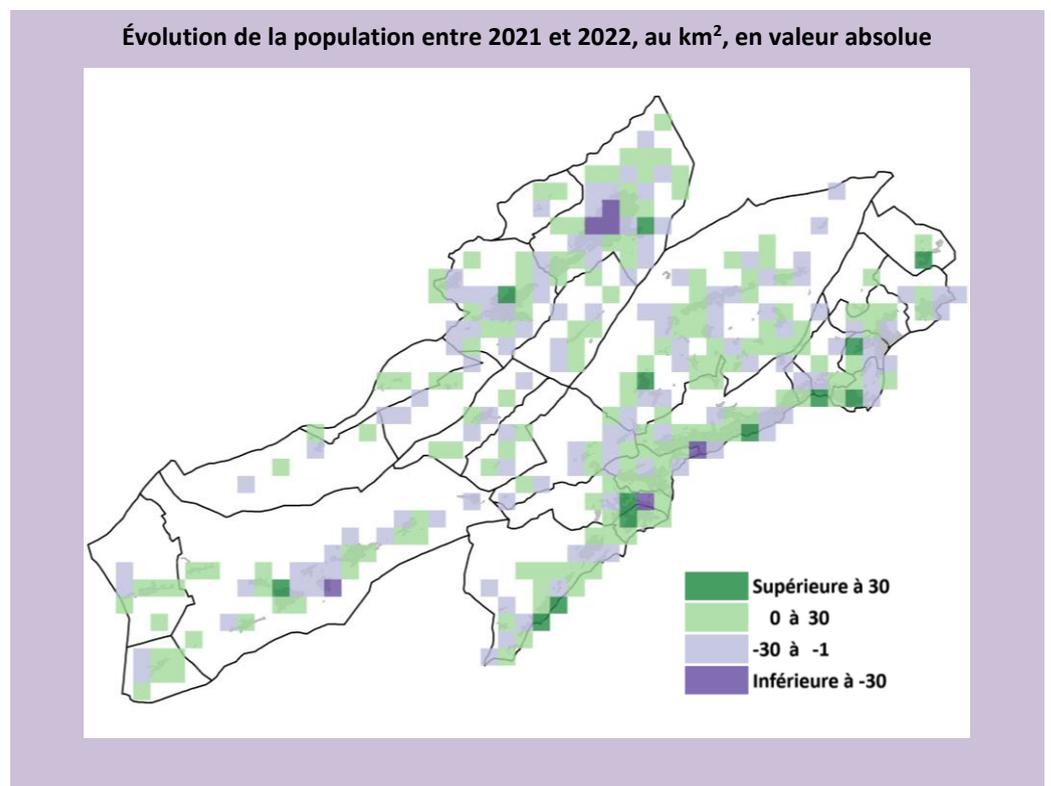
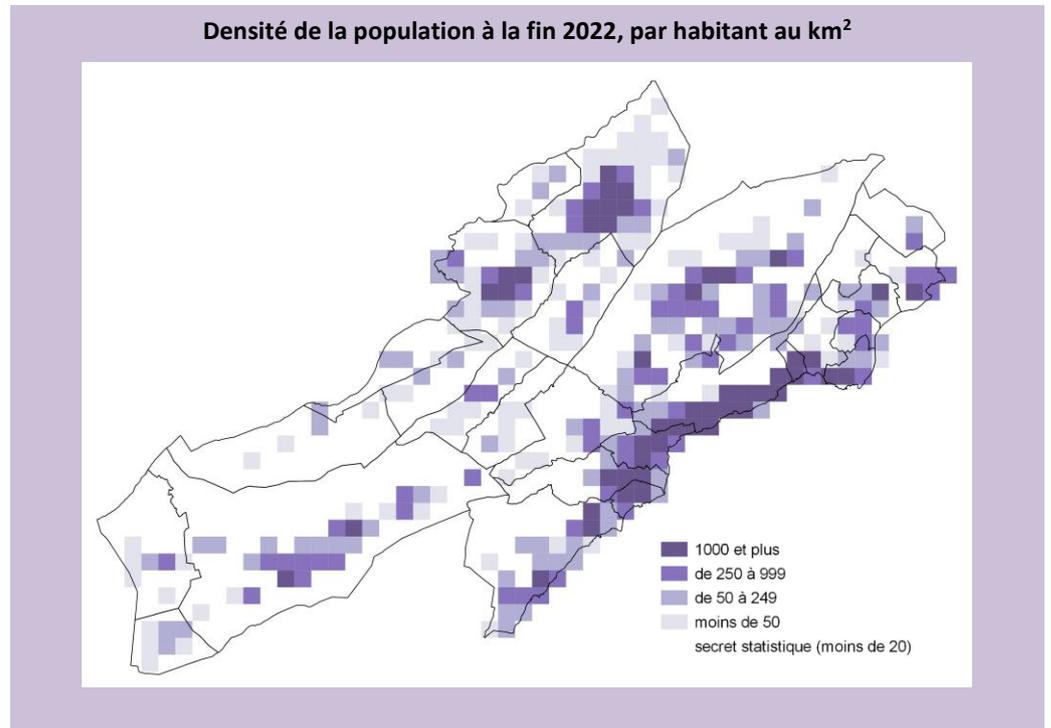
Population résidente permanente Canton	Effectifs à fin décembre		Évolution 2021 - 2022	
	2021	2022	en valeur	en %
Suisses	131 642	131 329	- 313	- 0.24
Étrangers	44 325	44 916	+ 591	+ 1.33
Hommes	86 285	86 488	+ 203	+ 0.24
Femmes	89 682	89 757	+ 75	+ 0.08
Régions				
Littoral	95 313	95 739	+ 426	+ 0.45
Montagnes	51 668	51 436	- 232	- 0.45
Val-de-Ruz	17 368	17 395	+ 27	+ 0.16
Val-de-Travers	11 618	11 675	+ 57	+ 0.49
Canton de Neuchâtel	175 967	176 245	+ 278	+ 0.16

**Entre 2021 et 2022,
la commune de La
Grande Béroche a
gagné 85 habitants
(+0.95%)**

Évolution 2021-2022	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
La Grande Béroche	+ 85	
Boudry	+ 68	
Hauterive	+ 64	
La Tène	+ 60	
Milvignes	+ 39	
Les Planchettes		- 1
Les Ponts-de-Martel		- 1
La Brévine		- 8
La Chaux-du-Milieu		- 25
La Chaux-de-Fonds		- 221

Évolution de la population	Population au		Variation	
	31.12.2021	31.12.2022	totale	en %
Boudry	6 187	6 255	+ 68	+ 1.1
Cornaux	1 599	1 635	+ 36	+ 2.3
Cortailod	4 703	4 706	+ 3	+ 0.1
Cressier	1 887	1 888	+ 1	+ 0.1
Enges	264	270	+ 6	+ 2.3
Hauterive	2 628	2 692	+ 64	+ 2.4
La Grande Béroche	8 944	9 029	+ 85	+ 1.0
La Tène	5 297	5 357	+ 60	+ 1.1
Le Landeron	4 675	4 677	+ 2	+ 0.0
Lignières	969	1 006	+ 37	+ 3.8
Milvignes	9 179	9 218	+ 39	+ 0.4
Neuchâtel	44 398	44 416	+ 18	+ 0.0
Rochefort	1 311	1 312	+ 1	+ 0.1
Saint-Blaise	3 272	3 278	+ 6	+ 0.2
Région Littoral	95 313	95 739	+ 426	+ 0.4
Brot-Plamboz	283	282	- 1	- 0.4
La Brévine	614	606	- 8	- 1.3
La Chaux-de-Fonds	36 699	36 478	- 221	- 0.6
La Chaux-du-Milieu	513	488	- 25	- 4.9
La Sagne	1 058	1 065	+ 7	+ 0.7
Le Cerneux-Péquignot	316	325	+ 9	+ 2.8
Le Locle	10 731	10 740	+ 9	+ 0.1
Les Planchettes	214	213	- 1	- 0.5
Les Ponts-de-Martel	1 240	1 239	- 1	- 0.1
Région Montagnes	51 668	51 436	- 232	- 0.4
Val-de-Ruz	17 368	17 395	+ 27	+ 0.2
Région Val-de-Ruz	17 368	17 395	+ 27	+ 0.2
La Côte-aux-Fées	481	490	+ 9	+ 1.9
Les Verrières	638	654	+ 16	+ 2.5
Val-de-Travers	10 499	10 531	+ 32	+ 0.3
Région Val-de-Travers	11 618	11 675	+ 57	+ 0.5
Régions				
Littoral	95 313	95 739	+ 426	+ 0.4
Montagnes	51 668	51 436	- 232	- 0.4
Val-de-Ruz	17 368	17 395	+ 27	+ 0.2
Val-de-Travers	11 618	11 675	+ 57	+ 0.5
Canton de Neuchâtel	175 967	176 245	+ 278	+ 0.2

Dans le cadre de la nouvelle procédure de recensement de la population, les communes ont procédé à l'attribution d'un numéro de bâtiment et de logement à chaque habitant. Ces deux identifiants permettent dorénavant d'exploiter les données à l'échelle du bâtiment et de réaliser des cartes atteignant un degré de précision inaccessible auparavant.



4. LA POPULATION SUISSE ET ÉTRANGÈRE

Stabilisation de la population suisse et hausse du nombre de ressortissants étrangers

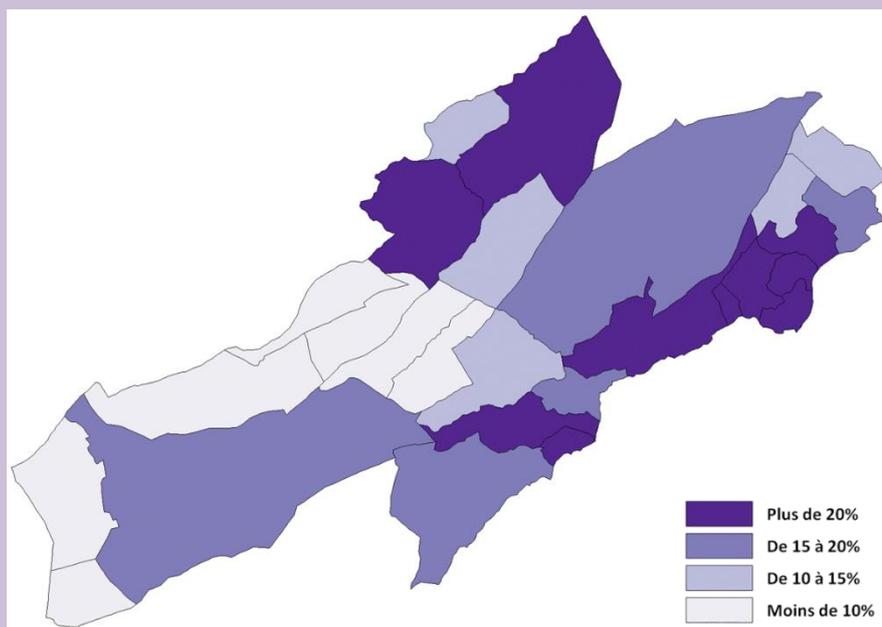
L'augmentation de la population observée entre 2021 et 2022 est due à une hausse du nombre de personnes de nationalité étrangère (+591, soit +1.33%) qui compense la baisse des effectifs des ressortissants suisses (-313, soit -0.24%).

À noter que les ressortissants étrangers en provenance d'Ukraine et possédant un permis S ne sont pas pris en compte dans ces résultats car ils ne font pas encore partie de la population résidante permanente.

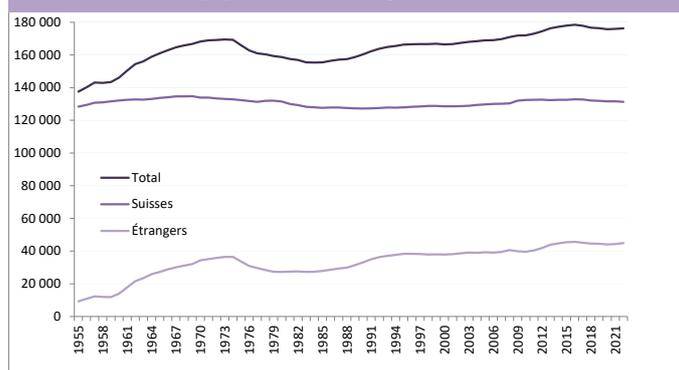
La population suisse a diminué dans les régions Montagnes et Val-de-Ruz. Pour ce qui concerne les ressortissants étrangers, une hausse est observée dans toutes les régions.

Régions	Population suisse			Population étrangère			Population totale		
	2021	2022	Différence	2021	2022	Différence	2021	2022	Différence
Littoral	70 460	70 577	+ 117	24 853	25 162	+ 309	95 313	95 739	+ 426
Montagnes	37 245	36 861	-384	14 423	14 575	+ 152	51 668	51 436	-232
Val-de-Ruz	14 399	14 353	-46	2 969	3 042	+ 73	17 368	17 395	+ 27
Val-de-Travers	9 538	9 538	0	2 080	2 137	+ 57	11 618	11 675	+ 57
Canton de Neuchâtel	131 642	131 329	-313	44 325	44 916	+ 591	175 967	176 245	+ 278

Part de la population étrangère, en %, par commune, 2022



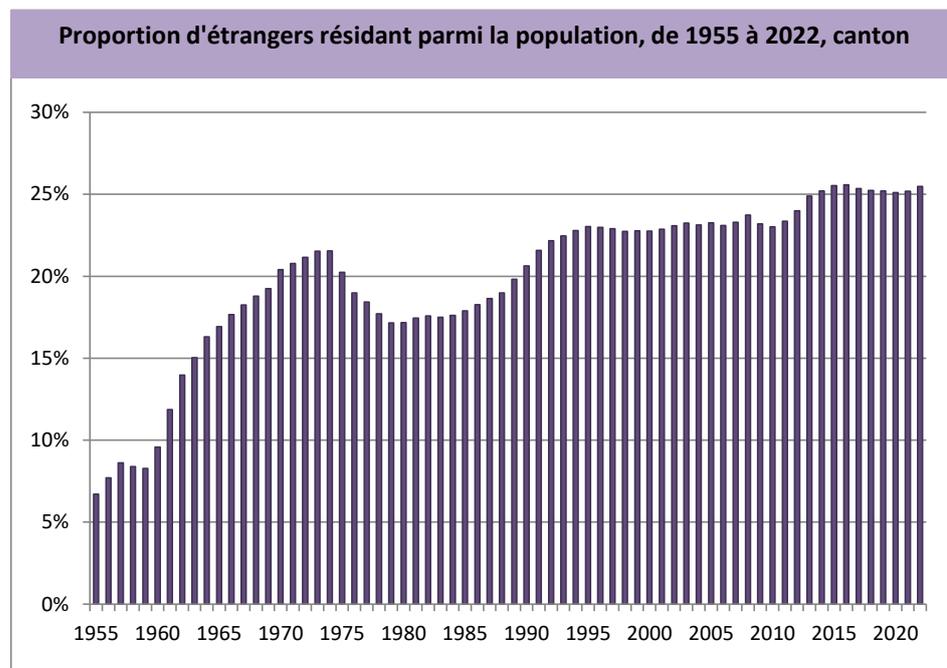
Évolution de la population, selon l'origine, de 1955 à 2022, canton



176 245
habitants à fin
2022, 2^{ème}
hausse de
population après
4 ans de
diminution

En 1950, le nombre de personnes de nationalité suisse se montait à 121 391. Les ressortissants étrangers étaient au nombre de 6465, représentant ainsi le 5.06% de la population du canton.

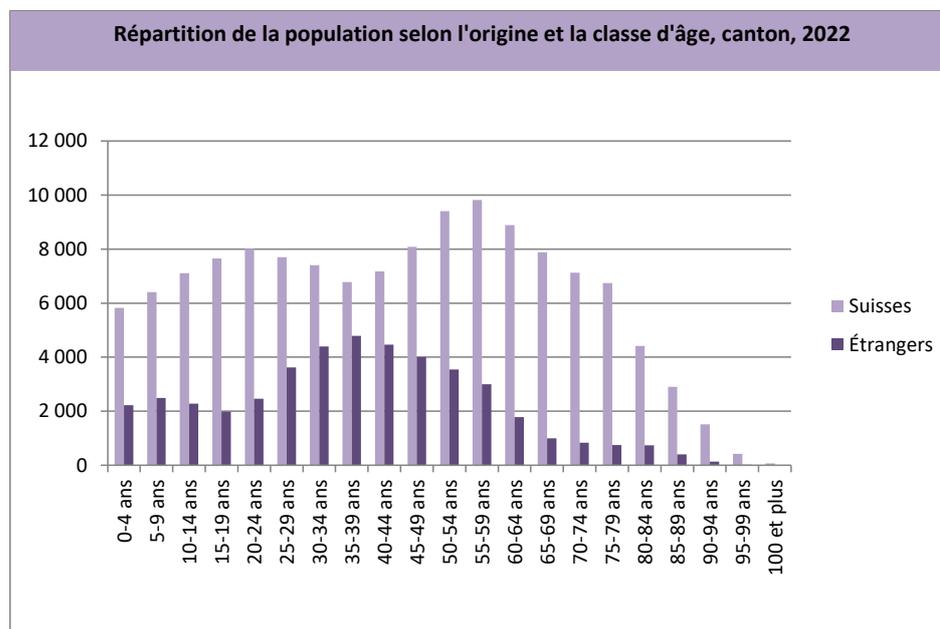
En 1974, au plus fort du boom horloger, les personnes de nationalité étrangère étaient 36 464 (21.54%). Cinq ans plus tard, suite à la crise pétrolière, leurs effectifs ne représentaient plus que le 17.15% de la population. Cette proportion augmente ensuite régulièrement jusqu'en 2001 (22.87%) et se stabilise durant ces 10 dernières années (23.08% en 2002 et 23.99% en 2012). Elle augmente à nouveau légèrement en 2013 (24.89%) et présente une stabilité durant les huit dernières années (25.48% en 2022).

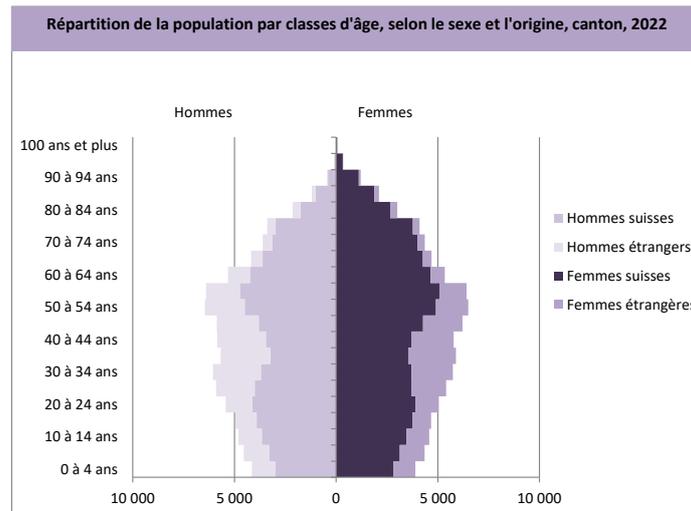


La structure par âge est différente entre les suisses et les étrangers

Selon la répartition par âges, on observe deux pics de population pour ce qui concerne les personnes d'origine suisse, à savoir dans les tranches d'âge de 15 à 34 ans et de 50 à 64 ans.

Quant aux ressortissants étrangers, ils sont les plus nombreux entre 25 et 54 ans et bien moins présents dès 65 ans.





4.1. La population étrangère selon le permis de résidence

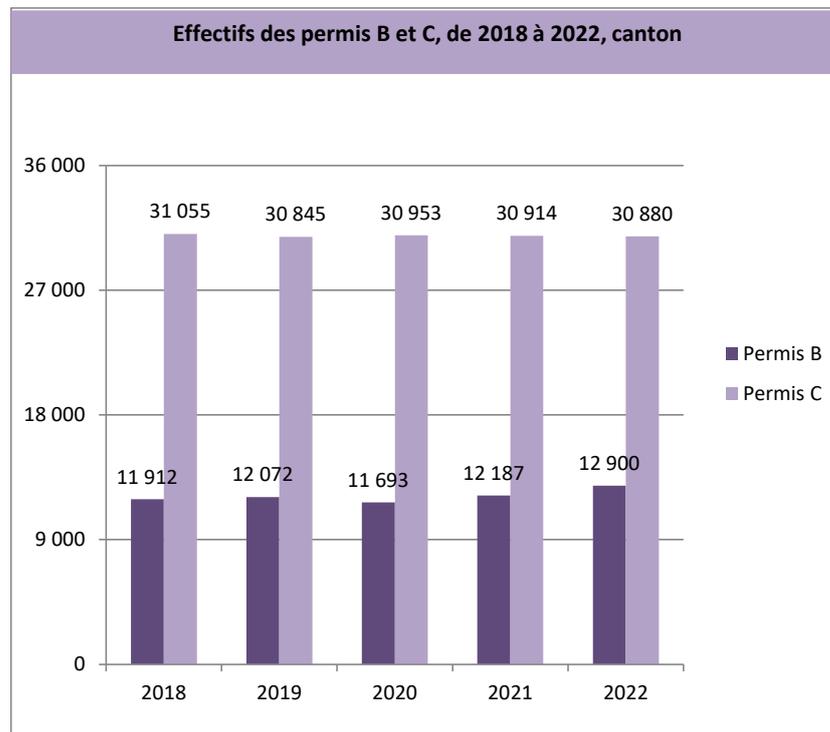
Permis	Désignation	Description succincte	Durée	Conditions d'attribution
B	Autorisation de séjour	Accordée aux personnes qui vivent légalement en Suisse depuis plus de 5 ans pour celles provenant d'un État de l'UE/AELE et depuis plus de 10 ans pour celles venant d'un État non membre de l'UE/AELE	1 année (5 ans pour les Européens), prolongeable d'année en année pour autant qu'aucun motif ne s'y oppose	Contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
C	Autorisation d'établissement	Accordée aux personnes qui vivent légalement en Suisse depuis plus de 5 ans pour celles provenant d'un État de l'UE/AELE et depuis plus de 10 ans pour celles venant d'un État non membre de l'UE/AELE	Validité illimitée	Séjour de 5 à 10 ans en Suisse
F	Admission provisoire	Accordée aux personnes ayant reçu une décision de renvoi dans le cadre d'une procédure d'asile ou d'une procédure relevant du droit des étrangers mais qui ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine	Validité de 12 mois, renouvelable	Dépend de la décision des autorités compétentes
L	Autorisation de courte durée	Accordée aux personnes séjournant temporairement (en général pour une durée de moins de 12 mois) en Suisse dans un but précis et y exerçant ou non une activité lucrative	De 3 à 12 mois, prolongeable jusqu'à 24 mois	-
N	Droit de résidence pendant la procédure d'asile	Accordé aux personnes ayant déposé une demande d'asile	Validité pour la durée de la procédure d'asile	-
S	Octroi du statut de protection		-	Dépend de la décision des autorités compétentes

La hausse de la population étrangère observée entre 2021 et 2022 est engendrée principalement par l'augmentation du nombre de personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B). Les effectifs de tous les autres permis sont à la baisse ou stables durant cette période.

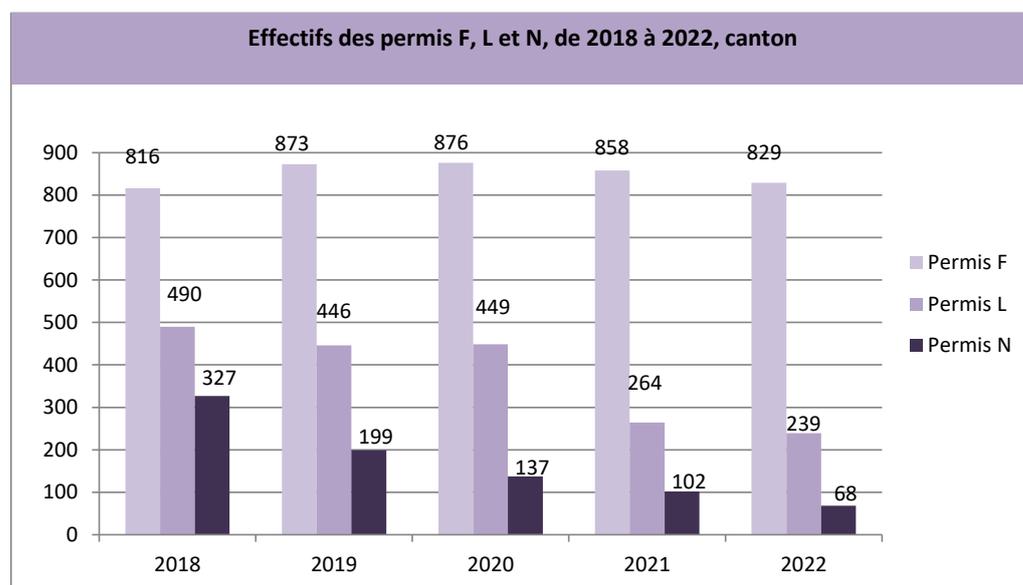
Effectif et variation de la population, selon l'origine et le type de permis, canton			
	2021	2022	Variation
Suisses	131 642	131 329	- 313
Étrangers	44 325	44 916	+ 591
Permis d'établissement (C)	30 901	30 864	- 37
Autorisations de séjour (B)	12 187	12 900	+ 713
Admissions provisoires (F)	858	829	- 29
Requérants d'asile (N)	102	68	- 34
Séjours de courte durée (L)	264	239	- 25
Diplomates et fonctionnaires internationaux	13	16	+ 3
Population totale	175 967	176 245	+ 278

**Augmentation
des effectifs avec
une autorisation
de séjour**

De 2018 à 2022, le nombre de personnes au bénéfice d'un permis B a augmenté de 988. Pour ce qui concerne le nombre de ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis C, il a diminué (-175).

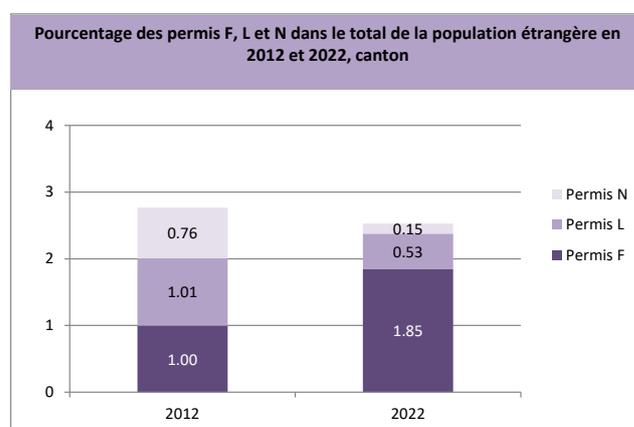
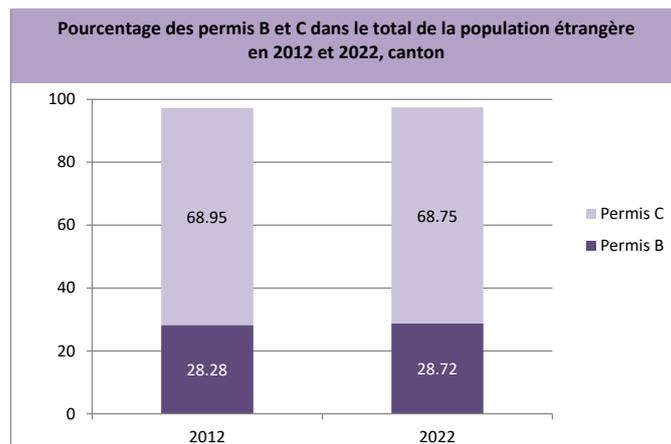


S'agissant de la population titulaire d'un permis F, elle affiche une augmentation de 13 personnes en cinq ans alors que les permis L et N affichent une diminution durant ces mêmes années.



Parmi le total de la population étrangère du canton de Neuchâtel, les détenteurs d'un permis C sont les plus nombreux. En 2012 et 2022, près de sept étrangers sur dix disposent de ce permis d'établissement.

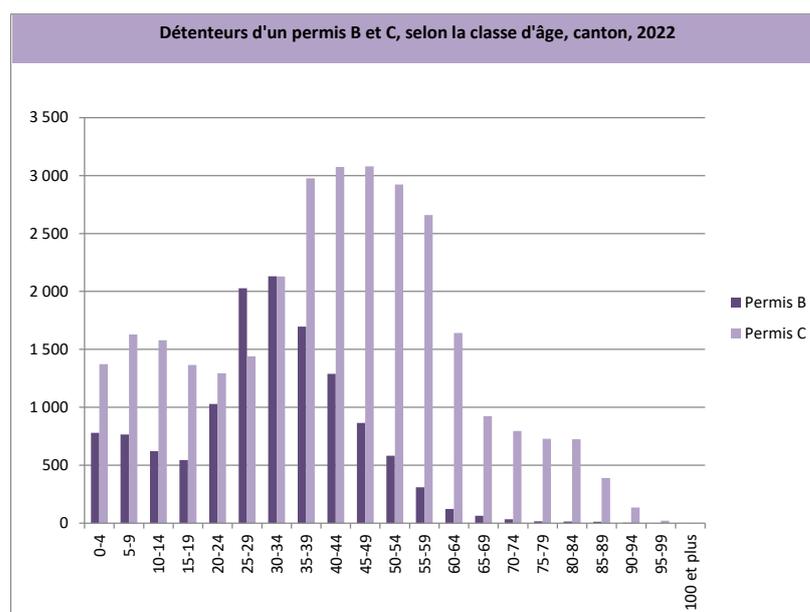
Entre 2012 et 2022, le pourcentage des permis B et C est resté stable.



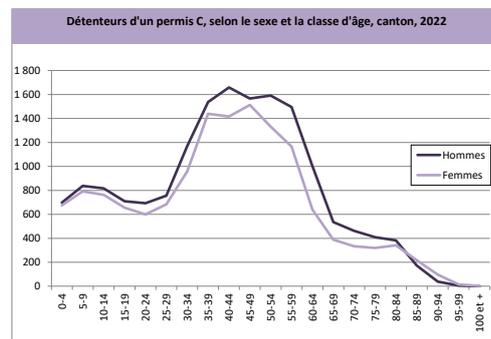
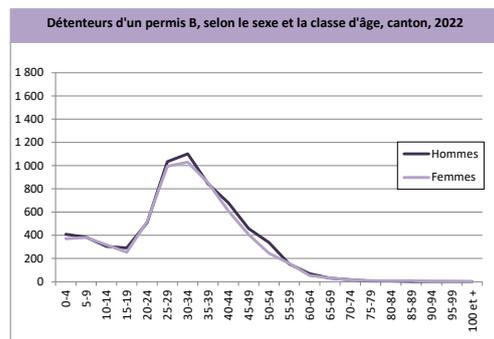
S'agissant des pourcentages des permis F, ils ont augmenté en dix ans alors que les permis N ont diminué.

La population étrangère avec un permis C est plus âgée que celle avec un permis B.

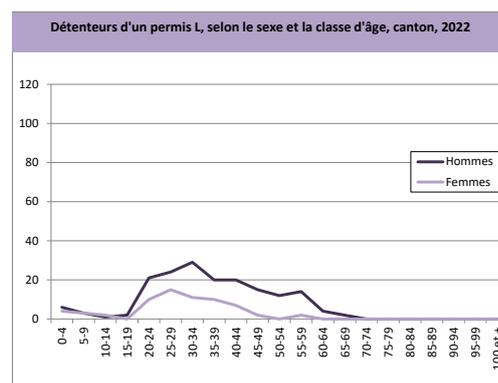
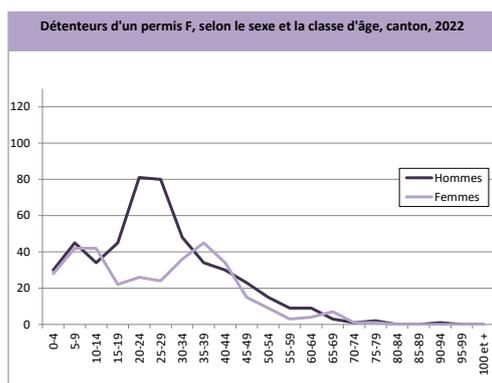
La majorité des détenteurs d'un permis C a entre 30 et 59 ans. Ils sont également nombreux dans la tranche d'âge des 0 à 19 ans. Quant aux permis B, ils sont les plus nombreux entre 25 et 39 ans.



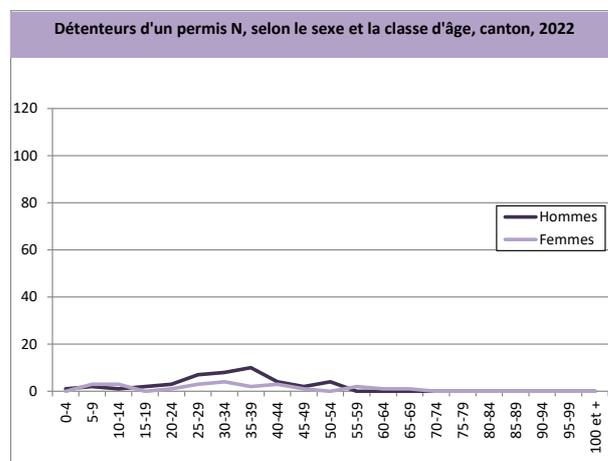
Parmi les personnes détentrices d'un permis B, la répartition hommes – femmes est presque identique. Pour ce qui concerne les permis C, il y a plus d'hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Cette différence est la plus grande pour les personnes dans la tranche d'âge des 55 à 64 ans. Par ailleurs, dès 85 ans, les femmes sont plus nombreuses.



S'agissant des permis F, le nombre d'hommes est nettement plus élevé entre 15 et 29 ans. Les femmes sont, quant à elle, moins nombreuses que les hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Pour ce qui concerne les permis L, les hommes sont plus nombreux que les femmes dans toutes les classes d'âge.



Pour ce qui concerne les permis N, les hommes sont majoritaires excepté entre 5 et 14 ans et dans la classe d'âge des 55-69 ans.



Le canton de Neuchâtel dénombre près de 12 000 Portugais à fin décembre 2022

4.2. La population étrangère selon la nationalité

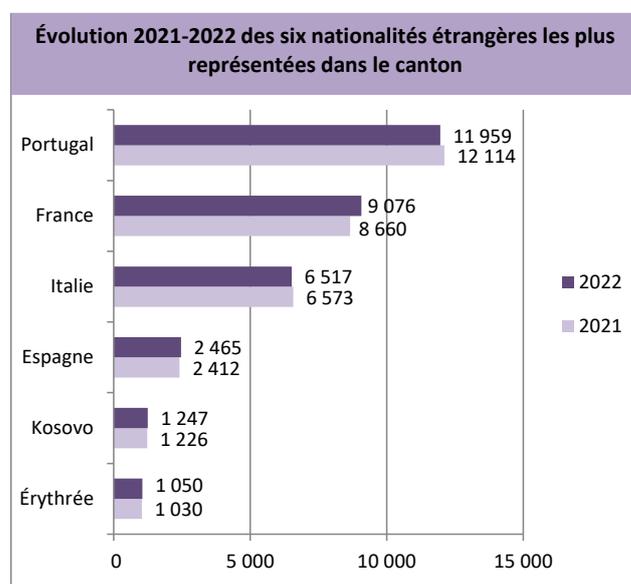
Depuis l'année 2004, les ressortissants de nationalité portugaise constituent la communauté étrangère la plus importante du canton de Neuchâtel. Leur nombre diminue cependant à partir de 2016. Les nationalités suivantes forment régulièrement le quatuor de tête: Portugal, France, Italie et Espagne.

A la fin 2022, 151 nationalités sont représentées dans le canton.

RCP2022: Population étrangère selon la nationalité par pays, canton			
Rang	Pays	Total	Total
1	Portugal	11 959	12 114
2	France	9 076	8 660
3	Italie	6 517	6 573
4	Espagne	2 465	2 412
5	Kosovo	1 247	1 226
6	Érythrée	1 050	1 030
7	Türkiye	852	
8	Roumanie	550	
9	Syrie	539	
10	Belgique	522	
11	Allemagne	498	
12	Bosnie et Herzégovine	495	
13	Maroc	442	
14	Brésil	419	
15	Congo (Kinshasa)	416	
16	Afghanistan	370	
17	Tunisie	363	
18	Chine	342	
19	Sri Lanka	337	
20	Pologne	308	
21	Royaume-Uni	295	
22	Serbie	268	
23	Cameroun	260	
24	Algérie	246	
25	Somalie	222	
26	Russie	208	
27	Irak	201	
28	Pays-Bas	187	
29	Thaïlande	172	
30	Colombie	145	
31	Autres et inconnue	3 945	
	Total		44 916

De 2021 à 2022, l'évolution des effectifs selon les six nationalités les plus représentées dans le canton s'observe de la manière suivante:

Le pays qui a le plus augmenté le nombre de ses ressortissants vivant dans le canton entre 2021 et 2022 est la France (+416 personnes). L'Espagne (+53 personnes), le Kosovo (+21 personnes) et l'Érythrée (+20 personnes) présentent une légère hausse. Les deux autres pays affichent une diminution des effectifs de leur population installée dans le canton, la plus forte étant celle du Portugal (-155 personnes) et la moins marquée celle de l'Italie (-56 personnes).



La grande majorité des ressortissants étrangers (36 645 soit 81.59%) provient du continent européen. En outre, seules 20 personnes ont une origine australienne.

Population étrangère selon le sexe, par continent en %, canton, 2022

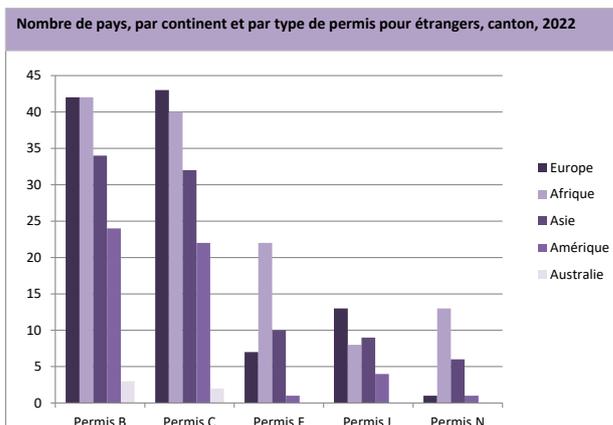
Continent	Hommes	Femmes	Total
Europe	44.08	37.50	81.59
Afrique	5.27	4.99	10.26
Asie	1.18	1.83	3.01
Amérique	2.56	2.48	5.04
Australie	0.02	0.02	0.04

Lorsque nous prenons en compte les 20 premières nationalités du canton, c'est parmi les ressortissants afghans (419) que le pourcentage d'hommes est le plus élevé puisqu'il atteint les 70.54%. A l'autre extrémité, cette proportion n'atteint que 30.31% pour les brésiliens.

Dans le canton, plus de 70% des afghans sont des hommes



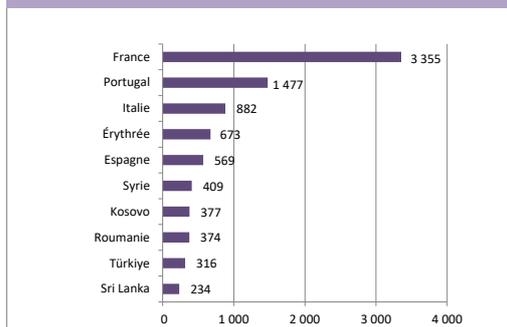
En examinant le nombre de pays par continent et par type de permis pour étrangers, il apparaît que le continent le plus représenté pour les permis C (43) et L (22) est l'Europe. S'agissant des permis B, F et N, il s'agit de l'Afrique (respectivement 42, résultat identique à l'Europe, 22 et 13 pays).



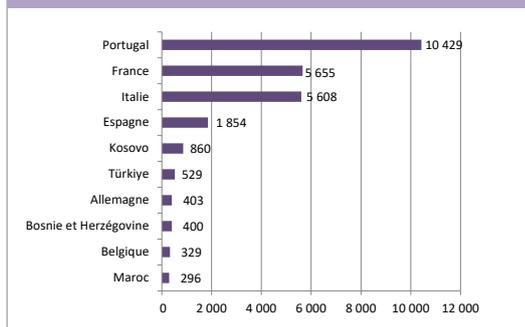
Près d'un Français sur trois dispose d'un permis B

En 2022, les ressortissants étrangers les plus nombreux à détenir un permis B sont de nationalité française. Pour ce qui concerne les permis C, ce sont les portugais.

Détenteurs d'un permis B, selon la nationalité (10 premiers pays), canton, 2022

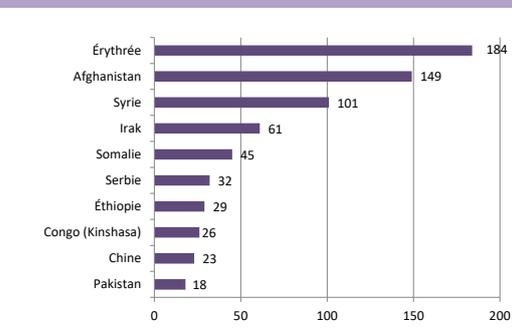


Détenteurs d'un permis C, selon la nationalité (10 premiers pays), canton, 2022

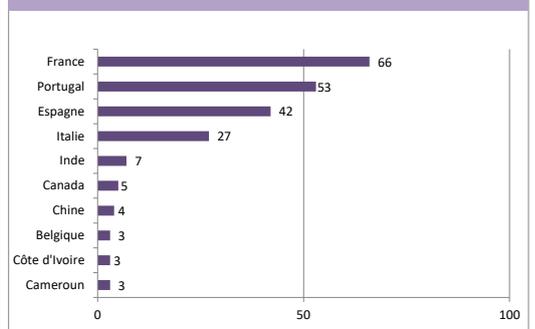


S'agissant des personnes au bénéfice d'un permis F, la majorité d'entre elles provient d'Érythrée. Quant aux détenteurs d'un permis L, ils sont en majorité issus de France.

Détenteurs d'un permis F, selon la nationalité (10 premiers pays), canton, 2022

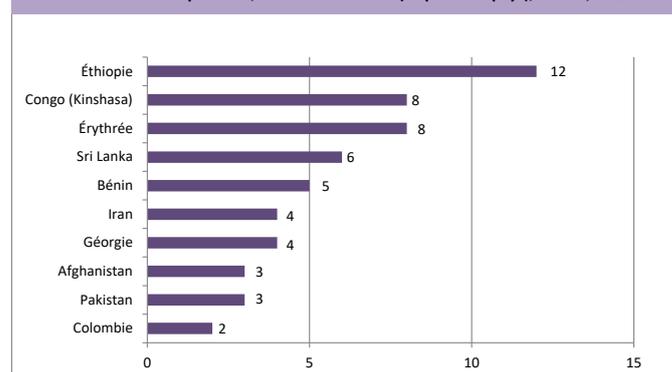


Détenteurs d'un permis L, selon la nationalité (10 premiers pays), canton, 2022



Les requérants d'asile sont, quant à eux, en majorité originaires d'Éthiopie et du Congo (Kinshasa).

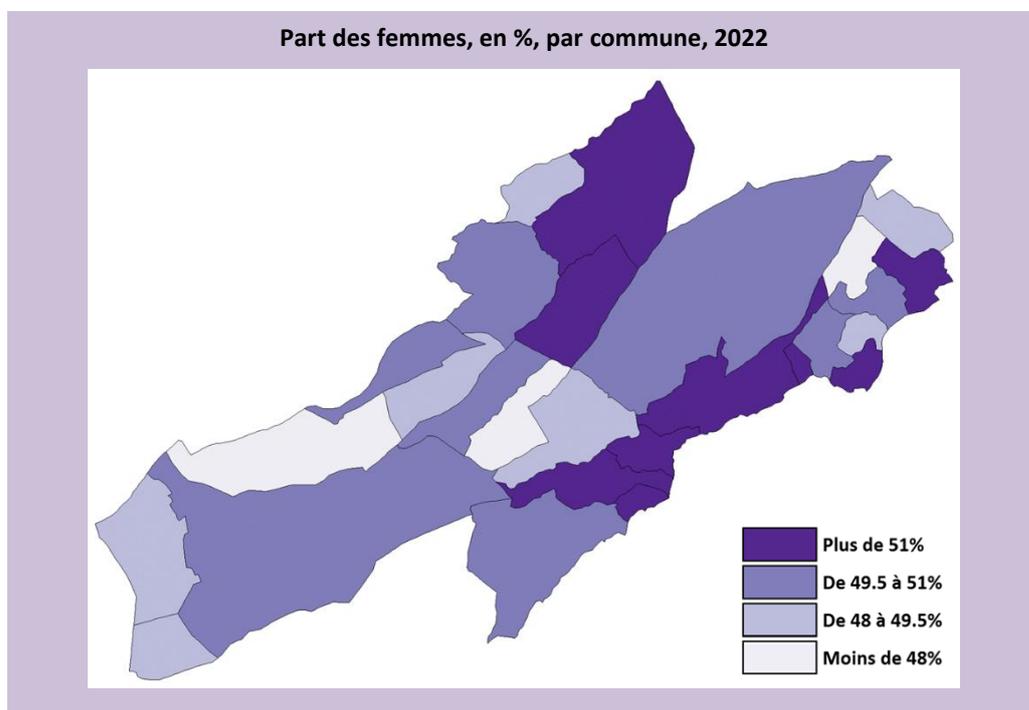
Détenteurs d'un permis N, selon la nationalité (10 premiers pays), canton, 2022



5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL

**3269 femmes
de plus que
d'hommes**

Au 31 décembre 2022, les femmes constituent le 50.9% de la population neuchâteloise. Leur effectif se monte à 89 757 personnes alors que les hommes sont 86 488.



La région dans laquelle la proportion de femmes est la plus grande est celle du Littoral alors que dans celle du Val-de-Ruz, la proportion d'hommes est la plus élevée du canton.

Population selon le sexe, par région, 2022, en %

Régions	Population suisse		Population étrangère		Population totale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Littoral	47.45	52.55	52.92	47.08	48.88	51.12
Montagnes	47.63	52.37	52.81	47.19	49.10	50.90
Val-de-Ruz	48.78	51.22	55.13	44.87	49.89	50.11
Val-de-Travers	47.90	52.10	55.40	44.60	49.28	50.72
Canton de Neuchâtel	47.68	52.32	53.15	46.85	49.07	50.93

La proportion d'hommes et de femmes chez les personnes de nationalité suisse est quelque peu différente à celle observée chez les ressortissants étrangers. En effet, il y a plus de femmes (52.3%) que d'hommes chez les Suisses alors qu'elles sont moins nombreuses (46.8%) parmi les étrangers.

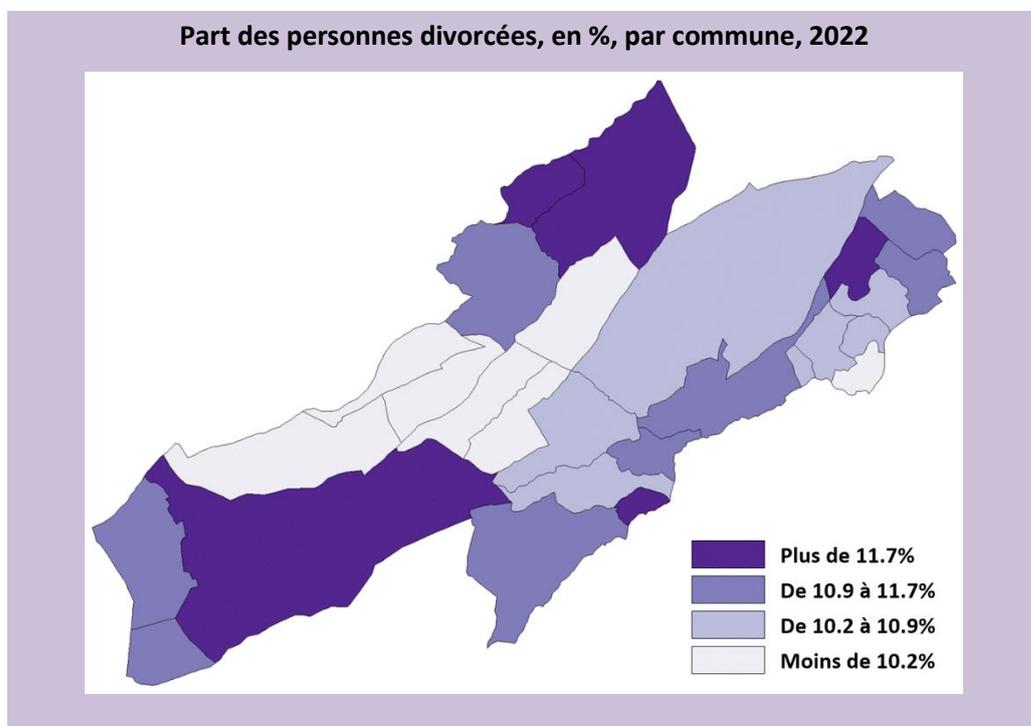
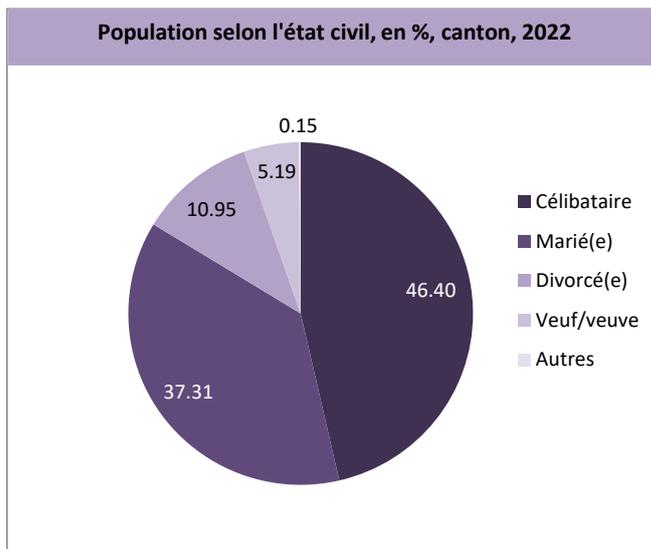
À la fin 2022, et pour la dixième année consécutive, les personnes célibataires sont majoritaires dans le canton (46.4%), devant les mariés (37.3%). Quant aux personnes divorcées, elles atteignent 10.9% du total des habitants du canton de Neuchâtel.

**La majorité des
habitants du canton
(enfants compris)
sont célibataires**

Population selon l'état civil, par région, 2022

Régions	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)	Lié(e) par un partenariat	Autres*
	Littoral	45 255	35 268	4 718	10 336	125
Montagnes	23 627	19 000	2 934	5 808	51	16
Val-de-Ruz	8 062	6 849	693	1 775	11	5
Val-de-Travers	4 830	4 635	795	1 388	19	8
Canton de Neuchâtel	81 774	65 752	9 140	19 307	206	66

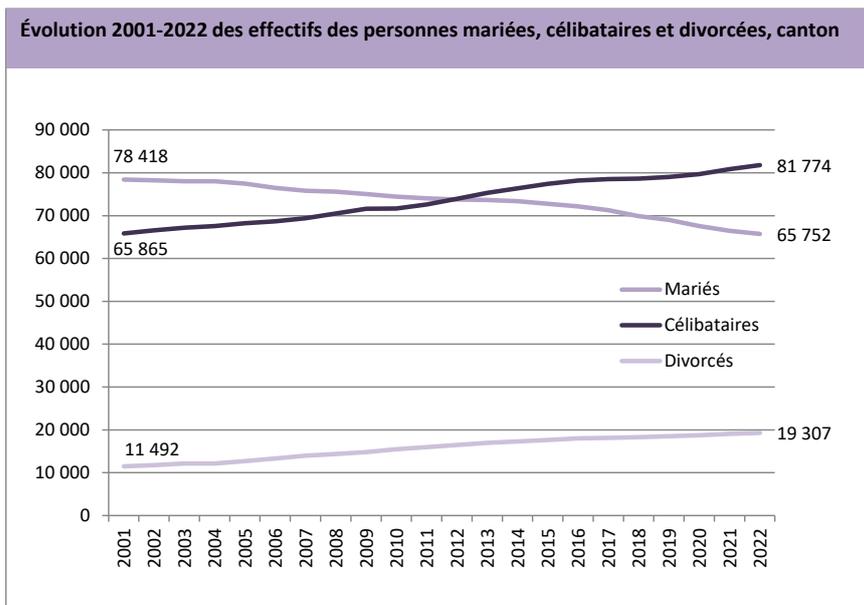
* La catégorie "Autres" regroupe les partenariats dissous ainsi que les non marié(e)s



En vingt ans, la répartition de la population selon l'état civil a changé : le pourcentage de personnes mariées a fortement chuté (-9.45 points de pourcent), alors que celui des personnes célibataires et divorcées a augmenté (respectivement +6.62 et +3.92 points de pourcent).

La part des personnes mariées continue de diminuer

Évolution de la répartition de la population selon l'état civil, en %, canton				
	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)
Année du recensement				
2002	39.78	46.76	6.44	7.03
2022	46.40	37.31	5.19	10.95

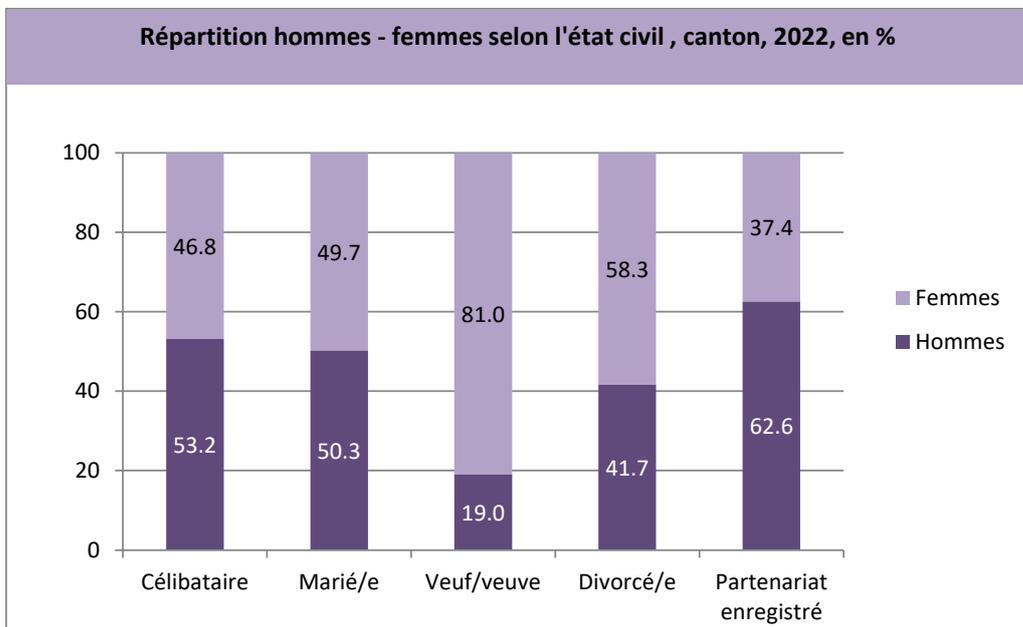


Bien plus de veuves que de veufs

Pour ce qui concerne les personnes mariées, la répartition entre les hommes et les femmes est presque identique. Il n'en est pas de même s'agissant des personnes possédant un autre état civil.

La plus grande différence selon le sexe concerne les personnes veuves. Les femmes y sont majoritaires, ceci s'expliquant par leur plus grande espérance de vie.

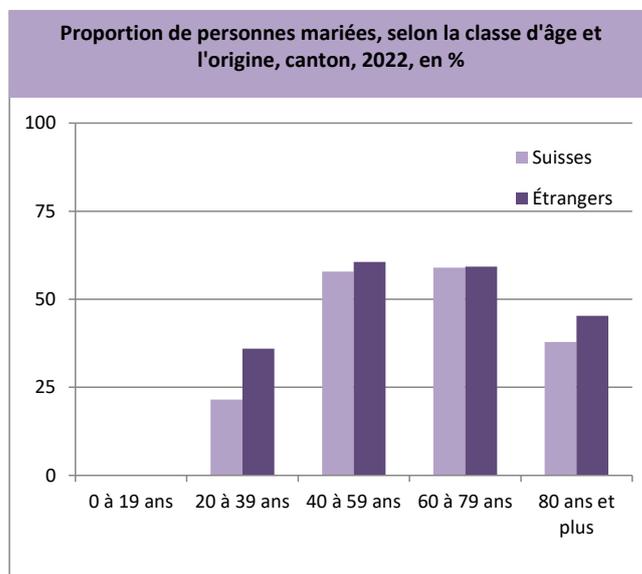
Le nombre de personnes ayant conclu un partenariat enregistré a régulièrement augmenté depuis l'année de sa création en 2007 (49) jusqu'en 2022 (206).



Parmi les personnes de nationalité suisse liées par un partenariat enregistré, 56.8% sont des hommes. Chez les ressortissants étrangers, cette proportion atteint 74.6%.

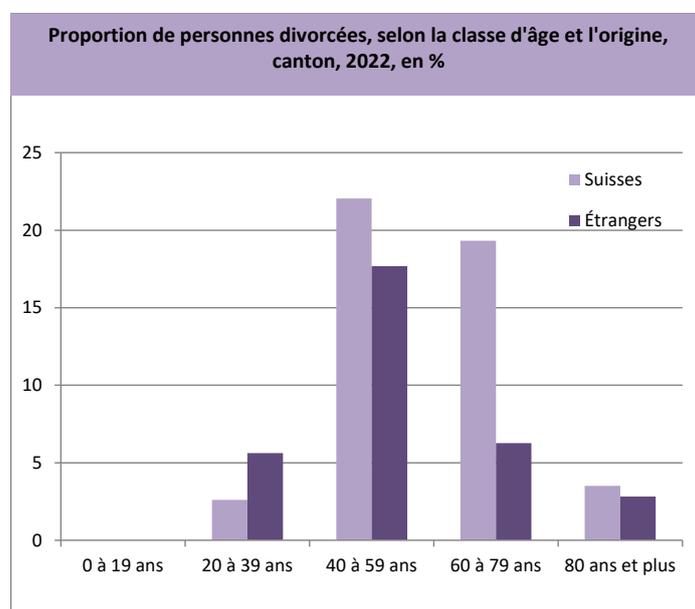
Dans toutes les classes d'âge, la proportion de personnes mariées est plus élevée chez les ressortissants étrangers.

Les ressortissants étrangers sont plus souvent mariés que les Suisses



Le canton ne compte pas de personnes divorcées qui ont moins de 20 ans.

Parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans, la proportion de ressortissants étrangers divorcés est plus élevée que chez les Suisses. Dès 40 ans, cette tendance s'inverse.



À la fin 2022, les ressortissants étrangers installés dans le canton de Neuchâtel sont majoritairement célibataires (48.12%) et mariés (39.54%) et très peu d'entre eux sont liés par un partenariat enregistré (0.15%).

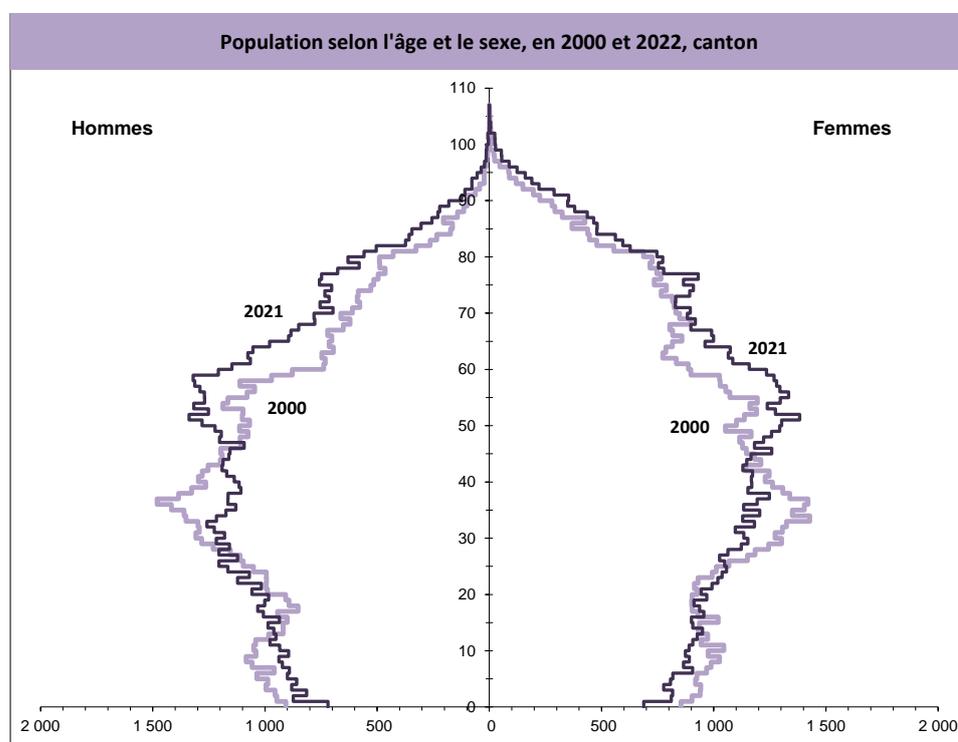
Le pourcentage de personnes divorcées pour les personnes de nationalité suisse se monte à 11.45% et atteint les 9.51% pour ce qui concerne les ressortissants étrangers.

6. L'ÂGE

Plus d'un tiers des habitants du canton de Neuchâtel se trouvent dans la classe d'âge des 40 à 64 ans. Quant aux personnes de 80 ans et plus, elles sont un peu plus nombreuses que celles ayant entre 15 et 19 ans.

Les femmes de 80 ans et plus sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes de cette classe d'âge. Parmi les 71 personnes centenaires, 59 sont des femmes.

Population selon la classe d'âge et le sexe, canton, 2022						
	Hommes		Femmes		Total	
	Total	en %	Total	en %	Total	en %
moins d'une année	719	0.83	688	0.77	1 407	0.80
1 à 14 ans	12 782	14.78	12 147	13.53	24 929	14.14
15 à 19 ans	4 959	5.73	4 675	5.21	9 634	5.47
20 à 39 ans	23 073	26.68	22 104	24.63	45 177	25.63
40 à 64 ans	29 892	34.56	30 252	33.70	60 144	34.13
65 à 79 ans	11 181	12.93	13 147	14.65	24 328	13.80
80 ans et plus	3 882	4.49	6 744	7.51	10 626	6.03
Population totale	86 488	100.00	89 757	100.00	176 245	100.00



Le rapport de dépendance démographique est un indicateur de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique rapporte donc le nombre d'individus de moins de 20 ans et de plus de 65 ans à la population de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des jeunes : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de moins de 20 ans et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

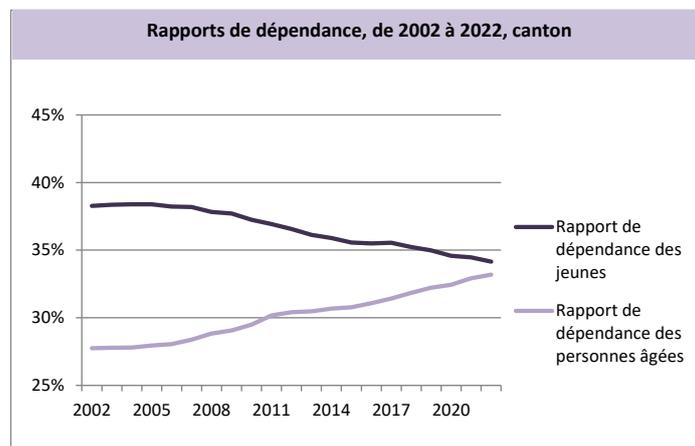
Rapport de dépendance des personnes âgées : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de 65 ans ou plus et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

En 2002, le canton comptait 38.28 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées entre 20 et 64 ans. Ce rapport a diminué en vingt ans pour atteindre 33.19%.

S'agissant de l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées entre 2002 et 2022, il a augmenté de 27.74 à 33.19 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Dans la région Val-de-Travers, le rapport de dépendance des personnes âgées a augmenté de 8.5 points en vingt ans

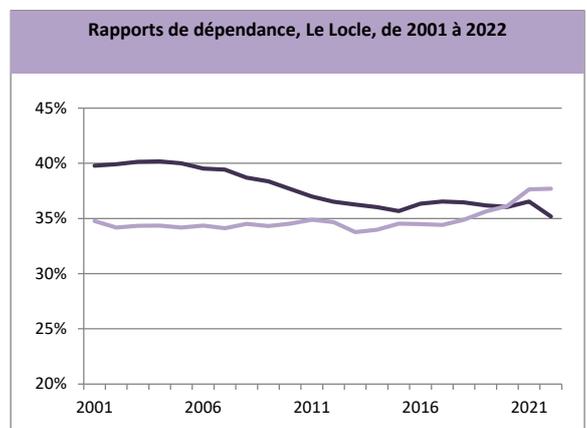
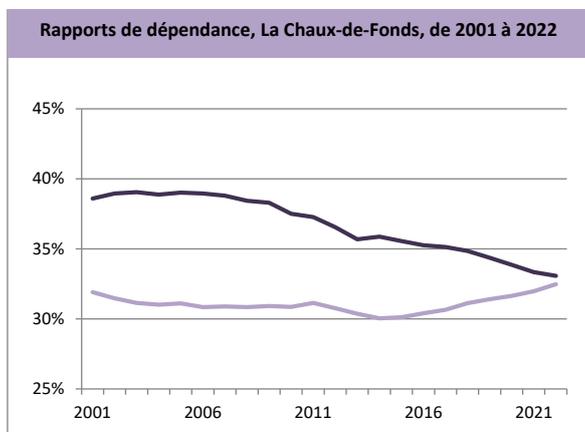
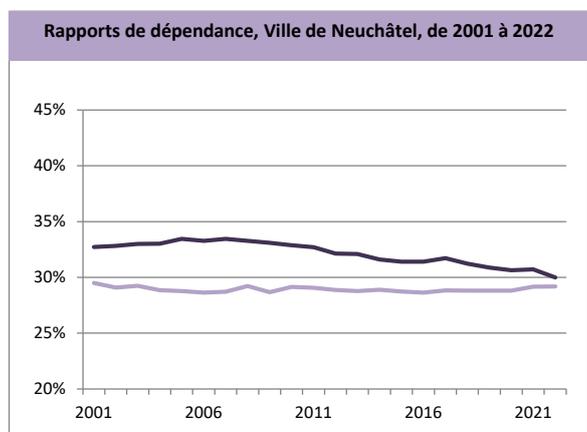
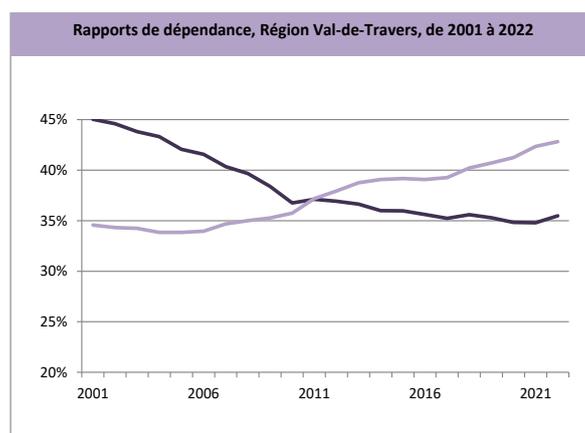
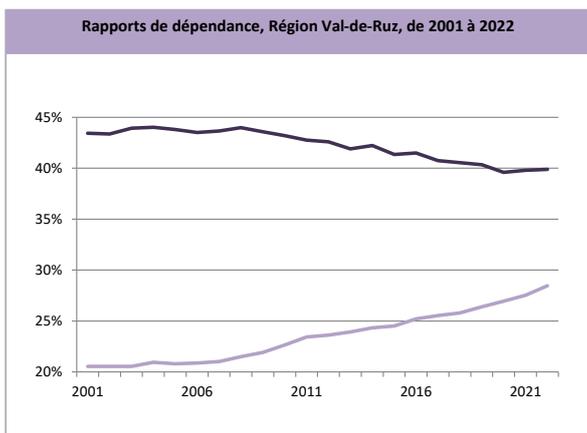
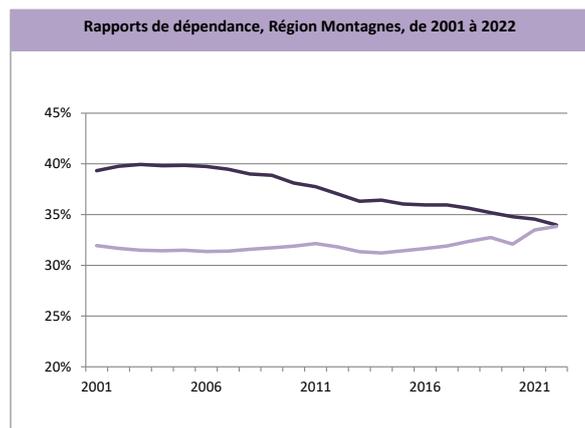
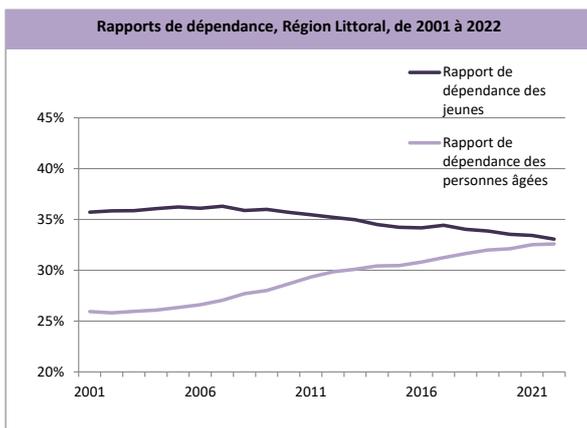
Évolution des rapports de dépendance démographique, de 2001 à 2022, en %						
Région	Rapport de dépendance des jeunes			Rapport de dépendance des personnes âgées		
	2002	2022	Variation en point de %	2002	2022	Variation en point de %
Littoral	35.85	33.07	-2.78	25.81	32.60	+6.79
Montagnes	39.76	33.98	-5.78	31.68	33.84	+2.16
Val-de-Ruz	43.36	39.88	-3.48	20.54	28.46	+7.92
Val-de-Travers	44.60	35.48	-9.12	34.32	42.82	+8.50
Canton	38.28	34.15	-4.13	27.74	33.19	+5.45



Il est intéressant de comparer ces deux rapports de dépendance à l'échelle des régions et des villes du canton. En effet, ils fournissent des informations sur la structure de la population en âge d'activité et les autres habitants.

Au cours de ces vingt dernières années, toutes les régions affichent un vieillissement de leur population. C'est dans la région Val-de-Travers que la variation du rapport de dépendance des personnes âgées est la plus marquée avec une hausse de 8.50 points de pourcent.

S'agissant du rapport de dépendance des jeunes, il a diminué dans toutes les régions. À souligner que c'est dans la Région Val-de-Travers que ce rapport a le plus baissé (-9.12 points de pourcent).



Pour ce qui concerne les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, nous pouvons souligner que :

- À Neuchâtel, les deux rapports de dépendance sont restés relativement stables.
- Pour les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, le rapport de dépendance des personnes âgées est assez stable. Quant à celui des jeunes, il diminue plus fortement à La Chaux-de-Fonds qu'au Locle.

La répartition des classes d'âge pour les villes se décline de la manière suivante :

